



Retrouvez-nous sur
www.spac-cfdt.org

CICAVE-O
du 8 avril 2004

COMMUNIQUE INTERSYNDICAL

SNPACM/FO FNTE/CGT
SPAC/CFDT

COMMUNIQUE

SNPACM/FO

FNTE CGT

SPAC CFDT

Les trois organisations syndicales FO, CGT et CFDT ont quitté la CICAVE-O du 8 avril 2004.

Depuis plusieurs réunions des décisions arbitraires sont prises par l'administration concernant les demandes de mutation de certains agents.

Les critères pour retenir les candidats sont contradictoires d'un AVE à l'autre :

- Candidat dans la bonne famille mais non retenu car doit amortir les frais de formation malgré une mutation au sein d'un même établissement.
- Refus de retenir un candidat interne pour recruter un candidat externe.
- Refus de retenir des agents sous prétexte de groupes trop élevés.

Le comportement du SRH et des établissements consistant à prendre unilatéralement les décisions concernant les mutations des ouvriers remet en cause le rôle des représentants du personnel dans cette commission paritaire.

Alors que la DGAC et METEO-FRANCE prônent pour ses agents une mobilité professionnelle et géographique la politique appliquée aux ouvriers d'Etat est totalement différente.

Dans le cas où l'administration continuerait à ignorer les demandes unanimes des représentants du personnel, ces derniers ne participeraient plus à cette mascarade.

PARIS le 08/04/2004

